

Parents après la séparation

La Caf vous propose des temps d'échanges autour de vos questions. Ces réunions seront animées par une assistante sociale de la Caf, une juriste du CIDFF et un médiateur familial de Tarn Espoir ou de l'EPE.



Planning des sessions 2023

	CASTRES	GAILLAC	
Avril Juin	Jeudi 13 avril 2023 De 9h00 à 11h00 Lieu : EVS Lameilhé Rue Van Gogh 81100 CASTRES	Jeudi 22 juin 2023 De 9h00 à 11h00 Lieu : EVS Lou Mercat 1, avenue Maréchal Juin 81600 GAILLAC	
Septembre Octobre	Mardi 19 Septembre 2023 De 14h00 à 16h00 Lieu : Centre social l'Atelier 7, square Amiral Abrial 81000 ALBI	Mardi 10 octobre 2023 De 9h00 à 11h00 Lieu : LA CASA Centre social Carmausin Ségala 32 ter av. Bouloc Torcat 81400 CARMAUX	Jeudi 19 octobre 2023 De 14h00 à 16h00 Lieu : Centre social de Mazamet Place de la Lauze 81200 MAZAMET

Renseignements et inscriptions : 05 63 71 24 74 ou 07 49 72 64 23

Guide Laep

A la croisée du champ de la petite enfance et de la parentalité, les lieux d'accueil enfants parents (Laep) constituent une offre de service de proximité dédiée aux parents et à leurs enfants de moins de 6 ans. Les Laep permettent aux parents de se rencontrer et d'échanger entre eux ainsi qu'avec des professionnels formés au soutien à la parentalité. Ils contribuent au renforcement de la relation enfant-parent et offrent un temps de socialisation aux enfants. A ce titre, les Laep contribuent à l'épanouissement et au développement des enfants et permettent de lutter contre l'isolement des parents.

Pour aider à la création de nouveaux Laep, un nouvel outil a été conçu par la Caf à destination des Caf et des porteurs de projet.



Cliquez sur l'image pour accéder au guide.

Politique d'Animation de la vie sociale et SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux et des espaces de vie sociale)

Qu'est-ce que c'est ?

SENACS est un outil d'observation et de communication dans le but de promouvoir les actions et les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale. C'est une compilation de données et un outil de collaboration pensé pour faire de la prospective entre la Caf 81, Centres sociaux - Espaces de vie sociale et la Fédération interdépartementale Garonne Occitanie (FIGO).



Le principe de SENACS ?

Chaque année, les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont invités à répondre à une enquête nationale sur le site www.senacs.fr et à compléter un questionnaire qui porte sur leur fonctionnement et leurs activités (données quantitatives et qualitatives) afin de rendre visible et lisible leur engagement quotidien et leur contribution sur les territoires. Au-delà des chiffres, on peut découvrir au gré des pages la richesse et la pluralité des actions conduites par les structures de l'animation de la vie sociale.

La campagne SENACS 2023 (pour la saisie des données 2022) démarre le 24 avril 2023.



Sommaire :

- ◆ Point sur la Convention d'Objectifs et de Gestion
- ◆ Publications de la Caisse Nationale
- ◆ Comité Départemental des services aux familles
- ◆ Séminaire Action Sociale
- ◆ Enfance jeunesse :
 - Webinaires « les jeudis de la jeunesse »
 - TKT je gère
 - Partir en vacances avec l'aide de la Caf
 - Premier départ
 - Bafa
 - Opération Sac Ados
- ◆ Petite Enfance
 - La démarche IDA
 - Territoires prioritaires
- ◆ Parentalité/AVS
 - Parents après la séparation
 - Guide Laep
 - Campagne SENACS

Pour nous contacter :



67 avenue Maréchal Foch
CS 42350

81012 ALBI CEDEX 9



caf81-bp-action-sociale@caf81.caf.fr

Retrouvez-nous sur le www.caf.fr

Lettre d'infos aux partenaires

N° 6

Avril 2023



L'année 2023 est une année particulière pour la branche Famille car elle correspond à la mise en place de notre nouvelle Convention d'objectifs et de gestion (Cog), qui guidera notre action jusqu'en 2027. Depuis plusieurs mois, de nombreuses équipes de la Cnaf et des Caf ont été associées à ce projet aux côtés de leur directeurs et conseils d'administration.

Comment le projet de COG est-il élaboré ?

La négociation de la convention d'objectifs et de gestion (Cog) porte sur deux grands éléments :

- d'une part, le document en lui-même, composé d'un préambule, d'une quinzaine de fiches thématiques et d'annexes. Il contient les grandes orientations stratégiques de la Branche assorties d'engagements, d'actions à réaliser et d'indicateurs à atteindre ;
- d'autre part, les moyens associés en termes humains et financiers, qui sont nécessaires à la bonne réalisation des engagements de la Cog et à l'atteinte des objectifs fixés.

Le projet de Cog fait l'objet d'un dialogue avec l'ensemble des administrations centrales des ministères concernés : ministère en charge des Solidarités, ministère des Comptes publics, mais aussi ministère du Logement, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que d'autres parties prenantes comme des délégations interministérielles.

En définitive, la Cog devra être validée par le Conseil d'administration de la Cnaf qui donnera mandat à la Présidente. Ensuite, elle pourra être signée conjointement par :

- les deux ministres de tutelle d'une part (Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et Gabriel Attal, Ministre délégué chargé des Comptes publics) ;
- la présidente du Conseil d'administration et le directeur général de la Cnaf d'autre part (Isabelle Sancerni et Nicolas Grivel).

Viendra alors le temps de la communication extérieure sur son contenu et de sa déclinaison opérationnelle dans nos travaux de Branche et bien sûr de sa traduction dans les Conventions pluriannuelles d'objectifs et de gestion (CPOG) des 101 caisses.

Publications de la Caisse Nationale

La Caisse Nationale des Allocations familiales publie régulièrement des documents d'analyse et des statistiques autour des thématiques essentielles.

Vous y trouverez notamment la revue « L'E-ssentiel » qui se décline en trois collections : études et recherche, évaluations et statistiques.

La plus récente traite de « Quand les deux parents travaillent : horaires de travail atypiques et quotidien des familles avec jeunes enfants. »

Pour la retrouver, cliquer sur l'image.



Comité Départemental des services aux familles

Comme annoncé dans la lettre d'infos aux partenaires de janvier 2023, le comité départemental des services aux familles, instance de pilotage stratégique du Schéma, a été installé le 9 février 2023, sous la présidence de Monsieur le Préfet du Tarn.

Les 6 groupes de projet, en charge de formuler des propositions d'actions concrètes, ont été officiellement installés :

Groupe projet	Actions	Pilote
1 Accueil PE	1, 2 et 6	Caf et Conseil Départemental
2 Acc des politiques Enfance et Jeunesse	3 et 12	Education Nationale
3 Information -orientation des familles	5 et 11	Caf
4 Accompagnement des acteurs Enfance et Jeunesse	4, 9 et 7	Education Nationale
5 Santé et bien être des jeunes	8	ARS et CPAM
6 Sécurisation de l'action des acteurs associatifs	10	DDETSPP



Vous retrouverez le Schéma départemental en cliquant sur l'image.

Si vous êtes intéressé pour participer à l'un de ces groupes, n'hésitez pas à vous manifester.

Séminaire action sociale



Un séminaire action sociale de la Caf du Tarn a réuni, le 30 mars dernier, la direction, le conseil d'administration et les services (service action sociale et pôle social) pour partager le bilan de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Gestion (CPOG) 2018 -2022.

Ce séminaire a été l'occasion de rendre compte aux administrateurs des projets réalisés, de partager les enjeux actuels sur notre territoire et de dégager des perspectives pour les cinq années à venir dans l'attente de la nouvelle Cog.



WEBINAIRES

LES JEUDIS DE LA JEUNESSE



En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Tarn, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, l'Association des maires et des Elus locaux du Tarn et L'Information Jeunesse Tarn, le Conseil Départemental vous propose un **jeudi par mois** de 13h à 14h un **webinaire** sur une thématique jeunesse : service civique, logement, citoyenneté, appels à projets...
Ces webinaires sont gratuits et ouverts à tous les professionnels œuvrant pour notre jeunesse tarnaise.



Nom d'utilisateur : **jdj81**
 Mot de passe : **jdj81**

AVRIL		
20/04/2023	DGAS/ASSO DES MAIRES	CMJ/CDJ
MAI		
18/05/2023	SDJES81	DROITS AUX VACANCES (Secours pop; vacaf; Handi loisirs...)
JUIN		
15/06/2023	DGAS	PREVENTION/ENFANCE EN DANGER
JUILLET		
06/07/2023 ou 20/07/2023	IJTam	IJT LE RE SEAU - pourlesjeunestarnais.com et promoteurs du Net

#TKT JE GERE : un dispositif au service de la jeunesse...

Les jeunes tarnais âgés de 11 à 21 ans sont invités à participer à un appel à projets pour que leurs idées prennent forme. Le dispositif vise à aider les jeunes à concrétiser leurs projets dans des domaines comme la citoyenneté, la protection de l'environnement, la lutte contre les discriminations, la culture, la santé, la lutte pour l'égalité filles-garçons...

Soutenu par la Caisse d'Allocations familiales, la Mutuelle Sociale Agricole, le Département du Tarn et le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport (SDJES) de la Direction de l'Education Nationale, **#TKTJEGERE** permettra aux jeunes d'obtenir une **bourse qui peut aller jusqu'à 600 euros**.

La Fédération départementale des MJC a été choisie pour animer le dispositif et pour accompagner les jeunes tarnais dans cette aventure, en lien avec l'ensemble des structures et des acteurs Jeunesse du département.



Pour en savoir plus, cliquez sur l'image.

Comment faire ?

Pour candidater, les jeunes sont invités à se rendre sur wweeddoo.com - page TKTJEGERE2023
 2 jurys sont prévus. Déposez vos dossiers avant le 9 mai et le 16 octobre 2023.
 Contact : FDMJC du Tarn – Marie Pierre Poitevineau - 05.63.59.62.08 – direction@fdmjc-tarn.fr.

Partir en vacances avec l'aide de la Caf

La Caf du Tarn soutient les familles pour partir en vacances. Qu'il s'agisse de séjour enfant ou de séjour famille, des aides peuvent être attribuées sous condition de ressources.

Pour en savoir plus, c'est [ici](#).

Cette année, les professionnels de la Caf ont présenté la politique vacances lors des manifestations ou réunions suivantes :

- Forum vacances de Castres
- Forum vacances de Carmaux
- Forum vacances d'Albi
- Maison des familles de Graulhet
- EVS de Valence d'Albigeois
- Vacances et famille
- Restos du cœur
- Centre social de Mazamet
- Réunion le 21 mars 2023 sur la politique vacances qui a réuni les centres sociaux, les équipements de vie sociale, les services d'Aide à Domicile et le Pôle Ressources Handicap.



Premier départ en vacances

Le dispositif 1^{er} départ est mené en partenariat avec l'UNAT. Il permet d'accompagner la famille afin de préparer un premier départ autonome de l'enfant en colonie de vacances.

Les familles sont orientées et soutenues dans ce projet par nos partenaires sur le territoire : centres sociaux, EVS, l'association des Restos du Cœur, le PRH, les services d'aide à domicile, les travailleurs sociaux de différentes institutions...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les séjours disponibles pour cet été directement sur le caf.fr, ou nous contacter par la messagerie dédiée : caf81-bp-aidestempslibre@caf81.caf.fr.

BAFA

Depuis le 14 octobre 2022, l'âge d'entrée en formation BAFA a été abaissé à 16 ans. Deux dispositifs d'aide sont proposés pour diminuer le coût de la formation, sans condition de ressources. Pour plus de renseignements et accéder aux formulaires de demande d'aide, rendez-vous [ici](#).



Opération SAC ADOS

Sac Ados est un dispositif créé et développé par Vacances Ouvertes. Il permet le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans.

La Caf du Tarn finance Vacances Ouvertes qui accompagne les collectivités et/ou les structures jeunesse dans la construction de projets de vacances autonomes.

Sac Ados est un pack d'outils clé en main pour accompagner les 16-25 ans dans leur projet vacances qui permet de soutenir l'autonomie, la mobilité et la citoyenneté des jeunes.

Nature de l'accompagnement des structures

- **Pour les structures jeunesse** : une qualification des professionnels relais à travers la formation, des supports méthodologiques d'aide à la conception et au montage de projets, des supports de communication et un accès au back-office de l'application Sac Ados pour suivre les projets vacances.
- **Pour les jeunes** : un accompagnement méthodologique obligatoire, une aide directe avec l'attribution de la bourse (départs dans toute la France), un pack SAC ADOS par jeune.



Contact vacances ouvertes : Sarah BOUSSOUF – 06 79 05 71 33
Contact Caf : Stéphanie PRADELLES – 05 63 48 39 70

Démarche I D A



Le 10 mars dernier, en partenariat avec l'association rESSources, la Caf du Tarn a présenté aux élus en charge de la petite enfance et aux chargés de coopération CTG la démarche IDA (Inform, Détecter, Accompagner) qui vise à consolider le réseau des établissements d'accueil du jeune enfant et à garantir leur pérennité.

Cette rencontre a été l'occasion d'enclencher un processus de co-construction de la démarche avec les territoires. Elle marque également le lancement du recensement des besoins et tentatives à 2 niveaux :

- ⇒ Auprès des élus locaux afin de les accompagner dans le pilotage de leur politique petite enfance,
- ⇒ Auprès des établissements d'accueil du jeune enfant afin d'adapter notre accompagnement au plus près des besoins des gestionnaires.



Territoires prioritaires

A compter du 1er janvier 2023, le classement des territoires prioritaires en matière d'accueil petite enfance évolue. Sont prioritaires, les territoires dont le taux de couverture est inférieur à 58 % (taux de couverture National). Pour voir, la carte c'est [ici](#).

Le taux de couverture intervient dans le calcul du montant de l'aide financière à l'investissement (forfait à la place). Le montant forfaitaire calculé peut-être majoré au titre du « rattrapage territorial ». Seul les **projets de crèche PSU** implantés sur un territoire dont le taux de couverture est < à 58 % peuvent prétendre à cette majoration de 3 500 € par place créée.

Le taux de couverture intervient également dans le calcul des **primes à l'installation des assistants maternels**. Le montant de base forfaitaire est de 300 €, il est porté à 600 € sur les territoires prioritaires (taux < à 58 %).

Focus sur les MAM



Afin de soutenir le métier d'assistant maternel, un appel à projet 2023 va être lancé par la Caf du Tarn en faveur du développement des MAM en dérogeant aux critères de sélectivité relatifs au fonds d'aide à l'investissement pour développer l'accueil du jeune enfant.

Dans le cadre d'une demande d'aide à l'investissement, si les critères de sélectivité imposés aux MAM (taux de couverture < à 58 % et potentiel financier < à 900 €) ne sont pas respectés, la Caf du Tarn pourra instruire la demande sous conditions :

- Le projet investissement doit être porté par la collectivité,
- Le projet doit être inscrit dans la CTG du territoire.

Selon l'enveloppe disponible, certains critères d'évaluation territoriale seront appréciés en amont de l'instruction en commission.

Cet appel à projet sera prochainement mis en ligne sur le caf.fr et fera l'objet d'une communication ciblée